



# PRÉFET DE L'YONNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°6

Auxerre, le 2 avril 2024 à 12h

### Point de situation crues et inondations dans le département de l'Yonne

#### **Le bassin de l'ARMANÇON est maintenu en vigilance rouge pour crues et inondations.**

Une décrue lente s'amorce en amont. L'onde de crue sur l'Armançon progresse rapidement. Elle a atteint le Tonnerrois. Le pic pourrait être atteint à Tronchoy en fin de soirée / début de nuit. Par ailleurs, le niveau de l'eau progresse déjà à Brienon-sur-Armançon où le pic pourrait être atteint mercredi 3 avril au soir.

Le bassin du **SEREIN est maintenu en vigilance orange**. La décrue est amorcée à Dissangis. L'onde de crue a atteint Noyers-sur-Serein et devrait atteindre Chablis vers midi ce mardi 2 avril, pour un pic de crue atteint dans la nuit.

Le bassin de l'**YONNE AMONT et celui de LOING AMONT – OUANNE** sont maintenus en **vigilance jaune**.

L'**YONNE AVAL**, qui recueille les eaux de l'ARMANÇON et du SEREIN, fait d'ores et déjà l'objet d'une observation attentive.

Le préfet de l'Yonne rappelle à tous les Icaunais résidant dans ces secteurs **qu'il convient de respecter les consignes suivantes :**

- je reste chez moi et je me tiens informé auprès des autorités ;
- je m'éloigne des cours d'eau, des points bas et des ponts et je rejoins le point le plus haut possible ;
- j'évacue uniquement sur ordre des autorités.

Les gestionnaires de voirie et les forces de sécurité sont mobilisés pour assurer la sécurité des axes de circulation. A ce stade les routes suivantes sont fermées :

- D11 entre la limite avec la Côte d'Or et L'Isle-sur-Serein
- D13, D133 et D169 à Montréal
- D86 entre L'Isle-sur-Serein et Massangis, ainsi qu'à Noyers-sur-Serein
- D228 à Cry-sur-Armançon
- D953 entre Nuits et Ravière

Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle

Tél : 03 86 72 79 75  
Port : 06 13 14 69 03  
[pref-communication@yonne.gouv.fr](mailto:pref-communication@yonne.gouv.fr)

1/2

Place de la préfecture  
89016 AUXERRE Cedex



- D956 et D957 à Aisy-sur-Armançon
- D905 à Lézinnnes
- D118 entre Argenteuil-sur-Armançon et Pacy-sur-Armançon
- D200 à Annay-sur-Serein
- D418 à Pacy-sur-Armançon
- D200 à Lézinnnes
- D45 à Molay et Sainte-Vertue
- D56A à Commissey

Le préfet de l'Yonne rappelle aux usagers qu'il est nécessaire de suivre les déviations mises en place et de respecter les consignes de sécurité. Les usagers de la route ne doivent pas s'engager sur une route submergée, comportement malheureusement observé.

ENEDIS indique que 250 foyers font l'objet de coupure à titre préventif en raison de la montée des eaux.

Concernant la navigation, VNF indique qu'elle est interrompue entre Clamecy et Etigny. Les propriétaires de bateaux amarrés et les résidents de péniches habitées sont invités à contrôler leur amarrage.